

SE BATTRE POUR L'IMPÔT... OU POUR LA COTISATION ?

La grande conquête du mouvement ouvrier au 20ème siècle, c'est la cotisation sociale. De 1945 à 1961, elle a été effectivement gérée par des salariés élus. De 1945 à 1995, son taux est passé de 16 à 66% du salaire brut. Depuis, ce taux est gelé voire en recul. La hausse constante du taux de cotisation a été, avec celle du salaire brut, le cœur de la bataille syndicale. Il est urgent qu'elle le redevienne pour payer davantage les retraités, les soignants, les parents et les chômeurs, qui travaillent sans valoriser le capital d'un actionnaire ni être sur le marché du travail. Ils anticipent ce qui devrait être le statut de tous : travailler avec un salaire à vie et sans actionnaire.

Retrouver l'offensive face aux réformateurs, ce n'est pas taxer le capital, ce qui le légitime : s'il y avait moins de dividendes, il y aurait moins d'argent pour la sécurité sociale ! C'est revendiquer à la fois le salaire à vie à travers la hausse massive du taux de cotisation sociale et la suppression des dividendes, c'est-à-dire l'expropriation des propriétaires lucratifs. Nous sommes les seuls producteurs de la valeur, nous devons être les seuls décideurs de l'objet et des conditions de notre travail, donc les copropriétaires d'usage de notre outil de travail.

Réseau salariat est une association d'éducation populaire au service de ces objectifs.